## REPUBLIQUE FRANCAISE

## DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

MAIRIE D'ARCHIGNY COMMUNE D'ARCHIGNY 86210 ARCHIGNY

		Monsieur	Le Maire,		
Je soussigné(e) (1) : Nom :	M. F	Mme			
Prénoms :	Wilfried				
Profession ou qualité :	Président de l'a	association			
Adresse :	: 38 rue Roger Furgé				
	86210 A	rchigny			
Association :	AS Archigny				
N° agrément DDJS pour les associations sportives :					
Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)					
<b>ଢ</b> caté	gorie 3	catégorie 4 (3	3)		
Lieu : stade de football					
Du: 06/10/20	)24 à 14	4 heure(s)00	Au: 06/10/2024	à 23 heure(s) 59	
et Du:	à	heure(s)	Au :	à heure(s)	
A l'occasion de (4): d'un match de football 5eme division					
Fait à : ARCHIGNY			Le:	26/09/2024	
			Sign	Signature,	
				(1	

## **ARRETE DU MAIRE N° 148**

Le Maire de ARCHIGNY

Vu la demande ci-dessus.

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.3331-1, L.3332-3, L.3332-4, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

Arrête: M. LAPORTE Wilfried

est autorisé à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie : 3

du: 06/10/2024 à 14 heure(s) 00 au: 06/10/2024 à 23

du: .......... à .. heure(s) .. au: ........... à .. heure(s) ..

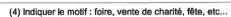
à (5): stade de football

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

r au demandeur

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le: 26/09/2024



(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit

(1) Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur

(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures

Exemplaire destiné

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

à la gendarmerie à la préfecture

r à la mairie

heure(s) 59